

### CUMUL DES TEMPÉRATURES AU 7 juin 2020

(cumul à partir de la date de semis, base 6°C, source données Météo-France – Traitement CA03)

DATE DE SEMIS	Lurcy-Lévis 225 m	Vichy-Charmeil 249 m	Montbeugny 270 m	Echassières 650 m
20 avril	453	466	465	392
1 <sup>er</sup> mai	379	392	393	333
10 mai	253	255	263	223
20 mai	215	215	224	199
30 mai	142	144	149	132
<b>Gain depuis le 31 mai</b>	<b>73</b>	<b>79</b>	<b>75</b>	<b>63</b>

Avec ce printemps capricieux, même si les semis se sont étalés sur plusieurs semaines, ils sont dans l'ensemble terminés. Les conditions de levée ont été bonnes et les dernières pluies bénéfiques. Les premiers binages et derniers rattrapages doivent démarrer avant que le maïs ne couvre le rang (déjà le cas pour certaines parcelles).

### Prévoir la date de récolte avec les sommes de température

Les sommes de température cumulées depuis la date de semis permettent d'anticiper la date d'ensilage (objectif = 32 % MS plante entière). Elles varient en fonction de la précocité des variétés (voir les repères à connaître).

Avant 30% de MS, la teneur en amidon est pénalisée.

Au-delà de 35% de MS, le grain est plus dur, moins digeste, et la partie tige feuille continue de se dégrader. Les sommes de température au 7 juin présentent un gain de plus de 200°C en cumulé par rapport à la normale soit entre 10 et 15 jours d'avance.

Un autre repère à connaître : compter 45 à 60 jours après le stade floraison pour récolter les premiers ensilages. Tout laisse à penser que pour des semis de fin avril-début mai, les premiers ensilages n'auraient pas lieu avant début septembre sauf gros accident climatique.

### REPÈRES À CONNAÎTRE

Le besoin en somme de température pour une récolte ensilage à 32 % de MS varie en fonction de la précocité des variétés :

**Variétés très précoces = 1410 °C**  
(indices 220 à 240)

**Variétés précoces = 1470 °C**  
(indices 240 à 280)

**Variétés demi-précoces = 1540 °C**  
(indices 280 à 310)

**Variétés demi-tardives = 1630 °C**  
(indices 310 à 330)

### Dégâts de corvidés

Cette année, suite à de nombreux dégâts de corvidés, la Chambre d'Agriculture a décidé de réaliser un recensement afin de quantifier précisément les pertes directes et indirectes (perte de rendement, ressemis, etc...).

L'objectif est de communiquer sur les pertes réelles pour le monde agricole pour permettre que toutes les mesures nécessaires soient prises à l'avenir dans notre département.

Vous trouverez en cliquant [ICI](#) une fiche synthétique à compléter et nous retourner si vous êtes concerné(e).